

STRATEGIE NATIONALE D'ENGAGEMENT SUR LA GOUVERNANCE FONCIERE AU CAMEROUN

Atelier d'échanges et de renforcement des capacités des peuples autochtones et communautés locales sur la sécurisation des droits fonciers et les solutions contre le changement climatique

Yaoundé, Norbert Nkenne Memorial Peace House, 25 Avril 2017

COMMUNIQUE FINAL

L'atelier d'échange et de renforcement des capacités des peuples autochtones et communautés locales sur la sécurisation des droits fonciers et les solutions contre le changement climatique s'est tenu à Yaoundé le 25 Avril 2017.

L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités des parties prenantes en matière de sécurisation des droits fonciers et d'atténuation des changements climatiques.

De façon spécifique, il était question de:

- Revisiter les standards internationaux et le cadre légal national en matière de gestion du foncier ;
- Echanger sur les problèmes rencontrés par les communautés lors de la sécurisation de leurs droits fonciers;
- Capitaliser les bonnes pratiques de gestion des terres communautaires qui permettent d'atténuer les effets des changements climatiques;
- Aborder les étapes du Guide de la SNE comme une bonne pratique utilisable lors des négociations pour des cessions de parcelles de terre.

L'atelier s'inscrivait dans le sillage de la semaine d'engagement pour les droits fonciers des populations autochtones, lancée le 22 Avril 2017, lors de la journée mondiale d'engagement pour la campagne « Les droit fonciers c'est maintenant ». La journée sera célébrée mondialement sous le thème : **« Eprouvée, rentable et pratique : une solution contre le changement climatique et pour la sécurisation des droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales »**. Son déroulement était articulé en six sessions comme suit :

- ✓ Cérémonie d'ouverture
- ✓ Session introductory portant brainstorming sur les problèmes récurrents liés à l'accès et à la gestion de la terre
- ✓ Session II : La Campagne les Droits fonciers maintenant face aux standards internationaux et au cadre légal national
- ✓ Session III : Comment utiliser le Guide pour les négociations au niveau local
- ✓ Session IV : Table ronde pour le partage d'expériences sur la gestion foncière durable et la sécurisation des droits fonciers.

I. Cérémonie d'ouverture

Trois personnes ont tour à tour pris la parole au cours cette cérémonie. Dr NDI TANTO, Directeur du Service Ocuménique pour la Paix (Luc Norbert Nkenne Memorial Peace House) et membre du Groupe de Travail de la SNE prenant la parole pour accueillir les participants dans ses offices, a tout d'abord rappelé que nous sommes dans la salle baptisée « Salle Desmond Tutu » qui a été un grand combattant des droits des peuples du 20^e siècle. Il a exprimé l'espoir que les travaux débouchent sur les résultats probants pour le bien des communautés.

FON NSOH, Coordinateur de COMINSUD prenant la parole comme membre du Comité de pilotage de la SNE a dans la suite, rappelé la nécessité de construire un nouveau consensus entre l'Etat et les communautés locales. Ces

communautés qui avant l'avènement de l'Etat dans sa forme moderne, vivaient en pleine autonomie, et qui ont accepté de concéder une partie de leur autonomie à l'Etat souverain, sont confrontées aujourd'hui à d'énormes difficultés en ce qui concerne la protection de leur droits fonciers. L'Etat devrait aider les communautés à mieux protéger leurs droits fonciers.

Me UNUSA KARIMU, représentant de MBOSCUA, parlant au nom du Président du Comité de pilotage, a tout d'abord ouvert son propos en faisant remarquer que la terre est d'une importance capitale pour l'humanité. Nous sommes issues de la terre, pour vivre nous avons besoin de la terre et à notre mort nous retournons à la terre a-t-il souligné. Il par la suite invité les participants beaucoup d'engagement et de participant à l'atelier qu'il va déclarer officiellement ouvert.

II. Brainstorming sur les problèmes récurrents liés à l'accès et à la gestion de la terre

Cette session était facilitée par MM. ZEBAZE Joseph Désiré et FON NSOH. Chaque participant était invité à se présenter et partager des cas de problèmes et difficultés rencontrées dans leur localité respective en lien avec l'accès et la gestion de la terre. De façon globale, les problèmes suivant sont identifiés :

- 1) La présence de conflits fonciers dans les communautés en raison de l'absence des modèles de plan d'utilisation des terres dans les Villages, les Communes et les Collectivités Territoriales Décentralisées
- 2) La privation (reclassification des terres communautaires - espace vital) des communautés de terres communautaires et communautaires (espace vital) par les administrateurs qui les vendent à des particuliers riches et des entreprises et appropriation privative des terres étatiques, publiques.
- 3) L'application inappropriée et ineffective des textes existants relatif à la gouvernance foncière qui dans leur fond contiennent certaines dispositions appropriées répondant aux questions posées par le processus de la réforme foncière en cours
- 4) L'incapacité des villages à défendre leurs frontières en raison de la non-considération des limites des villages dans les entités territoriales administratives - Communes, Département et Régions.
- 5) Faible protection des droits fonciers des communautés autochtones comme les Baka et Mbororo qui ont à certains égards des modes de vie moins sédentaires, par les instruments juridiques et les pratiques des autorités administratives : La non-considération et le non-respect des accords initiaux entre l'ancien CDC Tea Estates et les autorités traditionnelles des villages concernés au cours de la privatisation de ces plantations à des particuliers qui, en retour, ont non seulement refusé de reconnaître ces autorités traditionnelles, mais sont allés jusqu'à ne pas respecter les limites existantes et ont dépassé les limites tout en persécutant les communautés locales – cas de la ville de NDU.
- 6) Le fait que les personnes nées après le 04 août 1974 n'ont pas le droit d'obtenir un titre foncier, demeure une grande limitation de la propriété et la sécurisation foncière

III. La Campagne les Droits fonciers maintenant face aux standards internationaux et au cadre légal national

Trois interventions ont meublé cette session. Tout d'abord Monsieur Mbarga Charles, expert en matière de droit foncier, a déroulé à l'assistance les différents instruments pertinents du droit international des droits de l'homme, dont le Cameroun est partie, qui peuvent être utilisés pour une meilleure défense et protection des droits fonciers des communautés. Me YUNUSA KARIMU a en ce qui le concerne présenté de façon pratique les différentes approches méthodologiques que les communautés peuvent utiliser pour défendre leurs droits fonciers, notamment les possibilités qu'offrent les instruments juridique et mécanismes administratives internes. Monsieur Michel Takam en dernier ressort a entretenu les participants sur les questions de changement climatiques, ses implications sur les question foncières et agricoles et surtout les mécanismes et approches pour la résilience comme l'agroforesterie et l'agribusiness durable.

IV. Comment utiliser le Guide pour les négociations au niveau local

FON NSOH va au cours de cette session présenter le guide pour le renforcement des capacités d'influence des communautés locales dans les processus de négociation foncière. Ce document publié dans le cadre de la SNE, donne un ensemble d'étapes et astuces aux Communautés locales pour mieux négocier les processus de concessions des terres locales aux investisseurs locaux et internationaux.

Deux recommandations majeures ont été faites au terme de cette session à savoir :

- La nécessité d'associer au guide des images et dessin pour mieux illustrer afin de faciliter l'appropriation par certaines communautés qui ont des difficultés de lecture.
- Encourager les Maires et communes du Cameroun d'organiser des ateliers d'appropriation du guide avec les autorités administratives et traditionnelles.

V. Table ronde pour le partage d'expériences sur la gestion foncière durable et la sécurisation des droits fonciers

La table ronde a été une opportunité de partager les expériences et bonne pratiques des luttes et initiatives des communautés pour défendre leurs droits fonciers. Les cas suivants ont été documentés et capitalisés :

1. Les cas de la communauté Mbororos de Banjah dans le Nord-Ouest qui a réussi à restaurer ses droits fonciers sur leurs terres ancestrales menacées par le projet de construction de l'université Catholique de Bamenda.
2. Le cas des populations de Maga déplacées vers les villages Guirvidig et Pouss suites aux inondations.
3. Le cas des villages sans terre, notamment les populations du petit village de KWOAMB dans l'arrondissement d'Abong-Mbang dans la région de l'Est qui du fait des cas de maladies les affectant ont été déplacées et se retrouvent sans terre.

VI. Quelques leçons et suggestions issues des cas ont été identifiés :

- Les communautés ont su saisir l'opportunité et avoir un bon timing dans les interventions
- Elles ont construit une action concertée
- Développer le sens de l'engagement et de la détermination
- Travailler avec les experts pluridisciplinaires
- Mobiliser les médias
- Les peuples nomades et semi-nomades développent des stratégies contextuelles d'occupation des espaces (ex. : cultiver des espaces avant la transhumance, occuper les espaces par des habitations – même en matériaux provisoires)
- Les populations marginalisées/sans village organisent, avec l'appui des experts et personnes ressources, des campagnes de plaidoyer sur les tristes réalités qui miment leur existence
- Les populations de Maga mobilisent l'opinion et les médias publics en vue d'un suivi de l'action gouvernementale, pour leur réinstallation effective.

VII. Recommandations et résolutions issues de l'atelier

Au Gouvernement

- 1) Elaborer en urgence une politique foncière inclusive au Cameroun.
- 2) Classifier ou ré-classifier de façon appropriée les terres communautaires des communautés.

- 3) Travailler à mieux valoriser et protéger la propriété foncière coutumière, en appliquant les dispositions juridiques y relatif.
- 4) Reconnaître et respecter les limites originelles des villages
- 5) Lever la limitation dans l'obtention du titre foncier de façon directe par les personnes nées après le 04 Août 1974, qui est devenu un obstacle aux droits fonciers des jeunes.
- 6) Revisiter les termes des accords signés entre les autorités traditionnel et les investisseurs ayant acquis les droits dans le cadre de la privatisation de certaines agro-industries (CDC Djutitsa, Ndu et Tole; SOSUCAM, Nkoteng; etc.) et surtout empêcher ces investisseurs d'abuser les droits fonciers des populations locales.
- 7) Pour ce qui est des populations victimes des catastrophes naturelles, aller au-delà des interventions d'urgence et mettre des programme durable de relocation de ces populations en tenant compte de leurs activités de subsistance ainsi que de leur conditions de vie.

Au Communes

- 1) Elaborer et/ou soutenir l'élaboration des plans locaux d'utilisation et de gestion de la terre dans les villages
- 2) Organiser des ateliers de connaissance et d'appropriation du Guide avec les autorités administratives et traditionnelles.

Aux autorités traditionnelles et les Communautés

- 1) Les Chefs traditionnelles devrait faire usage des prérogatives que leurs confère l'article 21 du décret portant sur le statut des chefferies traditionnelles; en matière de prévention des conflits dans leurs communautés pour gérer de façon collective les problèmes de délimitations et de bornage des terres dans leur village.
- 2) Promouvoir des actions collectives et non individuelles dans le processus de traitement des plaintes.

A la société civile

- 1) Continuer de mobiliser les communautés et les soutenir dans leurs efforts pour la défense de leurs droits à la propriété foncière. Notamment la mise en plan des plans locaux d'utilisation des terres
- 2) Poursuivre le plaidoyer pour l'amélioration du cadre juridique et politique.

Au moment où les travaux s'achèvent, les participants remercient le Gouvernement camerounais qui a permis la tenue de cette rencontre, International Land Coalition et Aide Action pour la Paix pour leur appui financier, MBOSCUA et le CED pour leurs appuis divers. Se déclarent solidaires de la campagne Land Rights Now, ainsi que des actions de la Plateforme SNE Cameroun.

Fait à Yaoundé, le 25 Avril 2017

Les Participants